

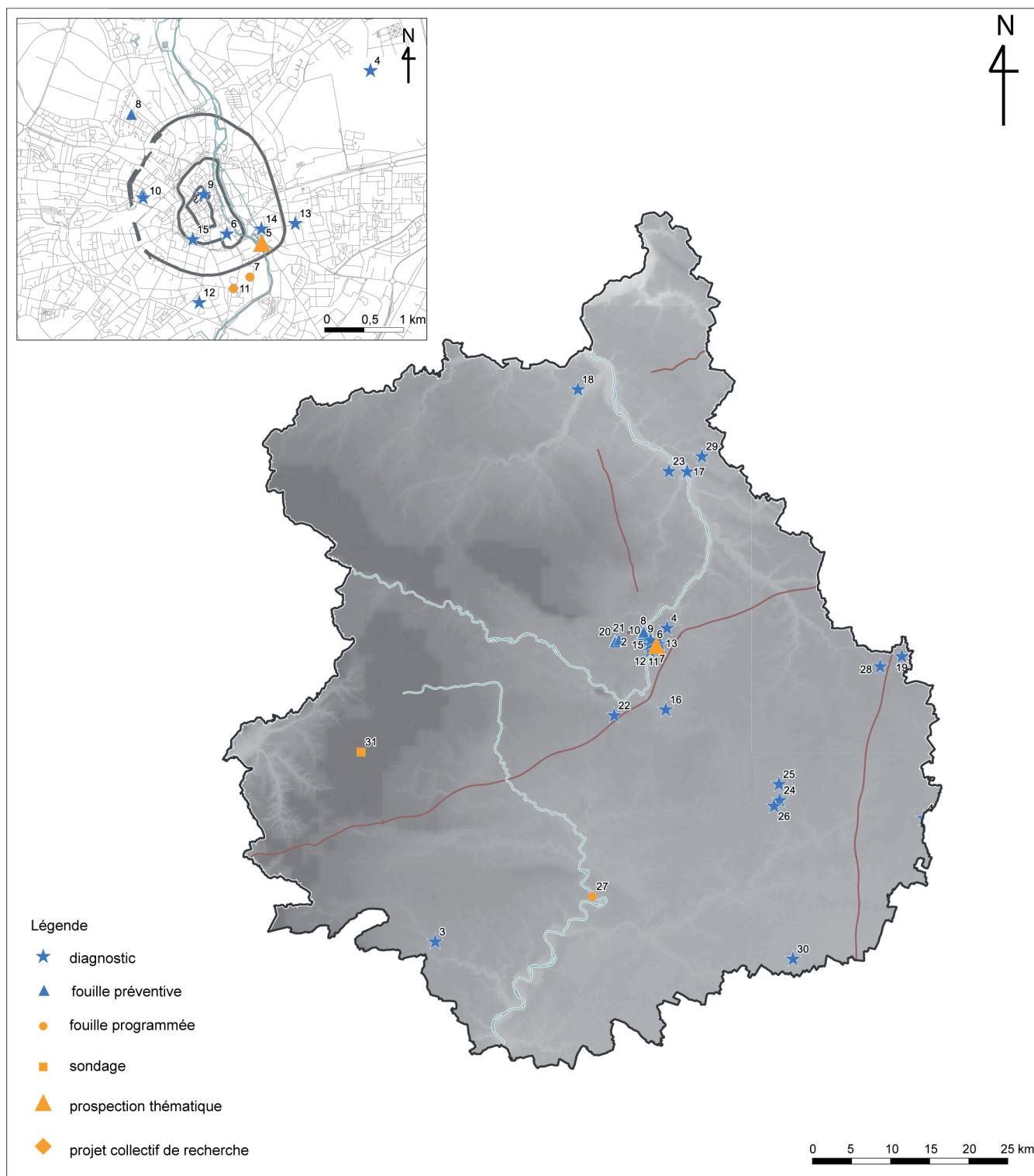
Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospections aériennes en Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0612121	
28 006	Amilly, Six Chemins	Perrichon Pierre (COL)	OPD	FER	0612209	1
28 006	Amilly, Pécante	Lecomte Bruno (COL)	SP	NEO FER GAL	0612016	2
28 012	Arrou, la Brunetière Sud	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	MOD CON	0612136	3
28 070	Champhol, ZAC des Antennes	Verneau Franck (INRAP)	OPD	FER MA	0611812	4
28 085	Chartres, Les Peintures murales de Chartres Autricum	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612087	5
28 085 008	Chartres, église Saint-Pierre	Lecroère Thomas (COL)	OPD	MA	0611444	6
28 085 128	Chartres, complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	GAL	0611885	7
28 085 273	Chartres, Rechèvres, rue de Chavannes	Gauthier Fanny (COL)	SP	FER GAL	0610779	8
28 085 280	Chartres, cathédrale, chapelle Saint-Piat	Lecroère Thomas (COL)	OPD	MA	0611603	9
28 085 309	Chartres, Pôle gare, phase 4	Gibut Pascal (COL)	OPD	GAL CON	0610487	10
28 085 309	Chartres, Pôle gare, phase 6	Gibut Pascal (COL)	OPD	GAL CON	069788	10
28 085 309	Chartres, Pôle gare, phase 1	Gibut Pascal (COL)	SP	GAL CON	0610216	10
28 085 364	Chartres, église Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	MA	0611465	11
28 085 371	Chartres, 11 rue de Loigny-la-Bataille	Wavelet David (COL)	OPD		0611905	12 ON
28 085 372	Chartres, 90 bis rue du Souvenir-Français	Gibut Pascal (COL)	OPD	CON	0611967	13
28 085 373	Chartres, 13 rue du Faubourg-la-Grappe	Achéry Vincent (COL)	OPD	FER GAL MOD	0611990	14
28 085 374	Chartres, 5 rue des Bouchers	Astruc Juliette (COL)	OPD	FER GAL	0612023	15
28 107	Corancez, Centre Bourg	Lieveaux Nicolas (INRAP)	OPD	FER GAL MA MOD	0611454	16
28 113 28 213	Coulombs et Lormaye, RD 983 Déviation de Nogent-le-Roi	Borderie Quentin (COL)	OPD		0612233	17
28 134	Dreux, la Grande-Bâte sud, rue Henri-Barbusse	Lieveaux Nicolas (INRAP)	OPD	MA MOD	0611900	18
28 169	Garancières-en-Beauce, le Houx	Champault Eric (INRAP)	OPD	NEO MA	0611897	19
28 229 018	Mainvilliers, ZAC pôle ouest, la Couture	Creusillet Marie-France (INRAP)	SP	NEO	0610972	20 NR
28 229 019	Mainvilliers, ZAC Pôle ouest, la Couture et l'Enclos	Verneau Franck (INRAP)	SP	GAL	0610971	21
28 253	Mignières, le Clos-de-l'Ouche	Perrichon Pierre (COL)	OPD	GAL MA	0612156	22
28 279	Nogent-le-Roi, Le Salut-Notre-Dame, route de Vaubrun	Fournier Laurent (INRAP)	OPD		0611909	23 ON
28 304	Prasville, la Mare du Château	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD	NEO FER	0612189	24
28 304	Prasville, le Carabin	Fournier Laurent (INRAP)	OPD	FER	0612192	25
28 304	Prasville, le Chemin de Teillay	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD	NEO GAL MOD CON	0612193	26

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28 353	Saint-Maur-sur-le-Loir, Meuves	Chamaux Gabriel (COL)	FP	NEO	0612049	27
28 363	Sainville, la Pointe à Godeau	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	NEO MOD	0611974	28
28 363	Sainville, la Pointe à Godeau	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	NEO MOD	0611979	28
28 372	Senantes, 9 chemin de l'Église	Muylder (de) Marjolaine (INRAP)	OPD		0611986	29 ON
28 382	Terminiers, chemin de Barate	Capron François (INRAP)	OPD		0612012	30
28 387 013	Thiron-Gardais, Abbaye de Tiron	Bonde Sheila (AUT)	SD	MA	0612153	31 NR

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Prospection aérienne en Eure-et-Loir

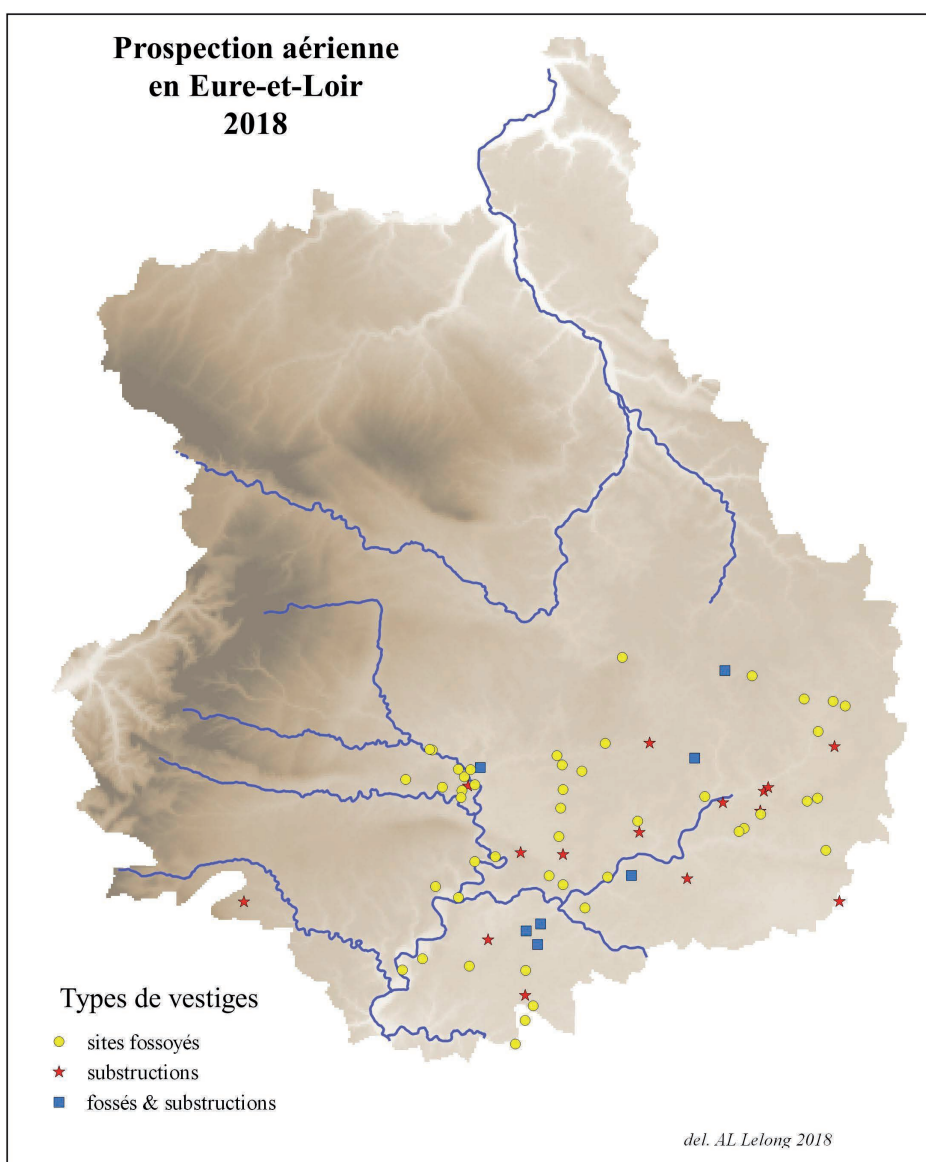
Les conditions climatiques de la fin 2017 et du début 2018 n'ont guère été favorables à la prospection aérienne. La forte sécheresse qui a suivi n'a fait qu'empirer les résultats.

Seuls, 69 sites ont été repérés et photographiés.

Toutefois quelques établissements gallo-romains, relativement importants, dont certains inédits, sont apparus dans la végétation comme

à Civry, Jallans et Ozoir-le-Breuil. Ils ont fait l'objet de redressements sur fond de plan cadastral insérés avec les fiches de sites.

Alain Lelong

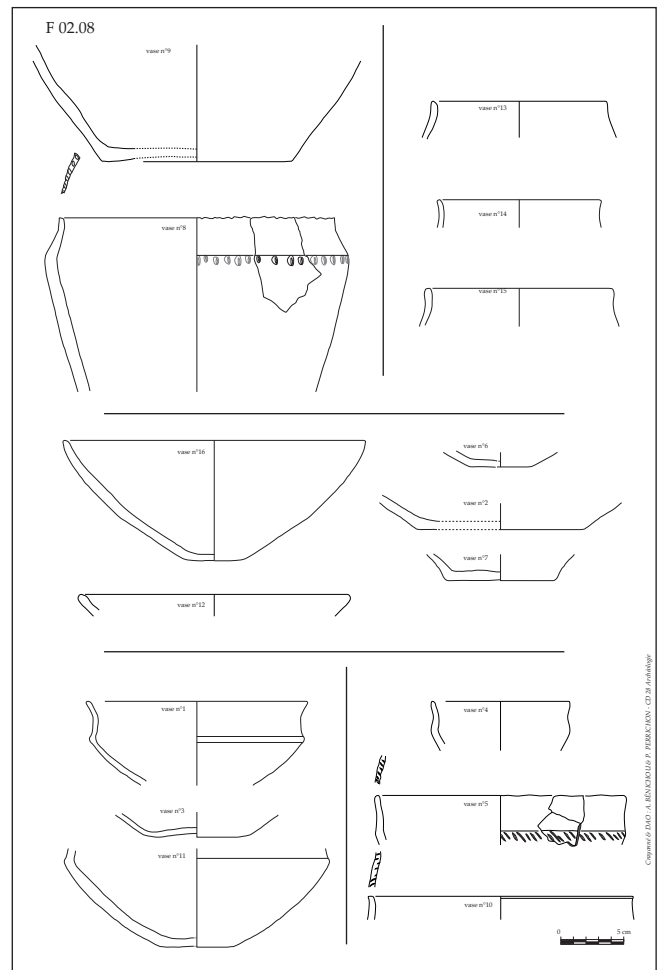


Le diagnostic se situe sur la commune d'Amilly, au nord de son agglomération. Il est à moins de 10 km à l'ouest de Chartres et porte sur une surface de 17 528 m².

L'emprise est située sur le versant nord d'un vallon nord-ouest – sud-ouest très peu marqué dans la topographie actuelle, qui draine le plateau à l'ouest de Chartres. Le terrain est assez plat avec une pente inférieure à 1 %. Son sous-sol conserve une couverture limoneuse hydromorphe dont l'épaisseur n'excède pas le mètre sous les labours et recouvre des formations argileuses à silex. Celles-ci affleurent au décapage par endroit au centre nord du terrain. L'interface entre les formations argileuses à silex et les limons est marquée par la formation d'un alios ferro-manganique de type "grison" non induré épais d'environ 10 cm. Au nord-est, les formations limoneuses sont chargées en oxyde ferro-manganique et témoignent d'une évacuation plus lente de l'eau. Le diagnostic n'a pas révélé d'indice de la Préhistoire.

Les principaux résultats concernent une occupation du Hallstatt final D2/D3 identifiée par un corpus céramique relativement important de 547 tessons contenant de nombreuses formes (nombres minimum de bord = 64). Cette occupation se résume en un locus principal situé au nord-ouest du terrain et d'une fosse isolée en l'état au nord. Le locus principal se compose de plusieurs fosses à vocation d'extraction du sous-sol et utilisées *in fine* comme dépotoir. Il comprend également dans sa partie est une série de petits creusements peu profonds. Ils sont disposés sur une bande axée nord-sud. Parmi eux, 3 sont parfaitement alignés et équidistants. Nous les interprétons comme des éléments de clôture. Toutes les fosses de cette occupation sont comblées par des remblais plus ou moins charbonneux contenant des mobiliers céramiques, de la faune, des pierres chauffées et des restes de terre cuite renvoyant essentiellement à du torchis. La faune est en mauvais état de conservation. Ces mobiliers sont caractéristiques de rejets domestiques qui témoignent de la présence d'habitat dans le secteur. Cet habitat, au regard des investigations menées, ne semblent pas se trouver dans l'emprise du projet. L'occupation du locus principal s'étend au-delà des limites du diagnostic à l'ouest et au nord. La fosse isolée au nord peut aussi dépendre d'un second locus d'occupation et dont l'extension serait essentiellement située en dehors des limites du terrain.

Quelques indices gallo-romains ont été collectés au sud et à l'est du terrain. Il s'agit tout d'abord d'un bord de cruche, produite au III^e s. dans les ateliers chartreux,



Amilly (Eure-et-Loir) les six Chemins : profils des vases du Hallstatt final (A. Bénichou, P. Perrichon, CD28)

collecté dans les colluvions au sud du terrain. Une fosse empierrée située à l'est du terrain a livré plusieurs fragments de tegulae gallo-romaine dont l'état de conservation suggère un réemploi à une période plus récente. Ces indices font écho à une occupation située en dehors du terrain. Notons que nous sommes assez proches de la cité antique de Chartres, dans un secteur assez dense en terme d'occupations gallo-romaines.

Enfin, plusieurs fossés parcellaires de la période récente ont été mis au jour. Ils correspondent à l'ancien chemin d'Amilly vers Bailleau (actuelle départementale 149) et aux limites parcellaires dont certaines sont visibles sur le cadastre ancien.

Pierre Perrichon

L'opération d'Amilly Pécante a révélé une succession d'occupations depuis le Néolithique jusqu'à la période moderne.

Les premières occupations concernent le Néolithique où trois foyers et un amas de débitage ont été mis au jour. La seconde occupation est matérialisée par un ou deux enclos fondés durant la fin de l'âge du Fer (La Tène moyenne ou finale).

Le début du Haut-Empire est marqué par la présence de structures pouvant être liées à des pratiques cultuelles (esquilles osseuses brûlées associées à des monnaies).

À ces occupations succèdent des bâtiments sur solins associés à une structure de pressurage et un parcellaire suggérant la culture de la vigne. Cette occupation date des I^{er} et II^e s.

La fin du Haut-Empire est marquée par la présence de structures (bâtiment, cave) dont l'organisation générale est difficile à percevoir.

Le haut Moyen Âge est matérialisé par la présence de foyers de cabane suggérant la présence d'une zone dédiée à l'artisanat comme peuvent en témoigner la présence de structures liées au tissage.



Amilly (Eure-et-Loir) Pécante : plan général des structures
(B. Lecomte, direction de l'archéologie de la ville de Chartres)

Enfin, l'époque moderne correspond à un parcellaire visible sur les cadastres anciens.

Bruno Lecomte

Cette opération de diagnostic concerne le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit la Brunetière Sud sur la commune déléguée d'Arrou (Eure-et-Loir). L'emprise globale de la prescription a porté sur une surface de 12 829 m². Le terrain évalué, localisé sur un plateau, surplombe la vallée de l'Yerre.

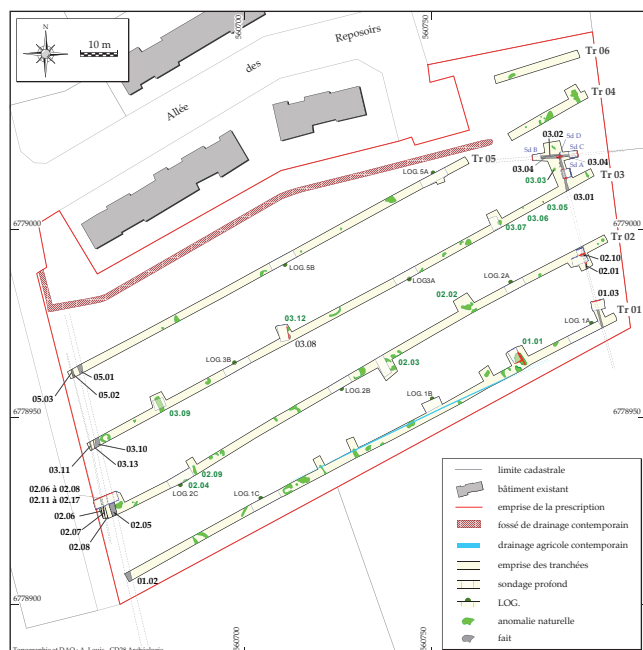
Les observations géomorphologiques ont permis de constater la présence d'une couverture superficielle de plus de 2 m d'épaisseur, structurée par au moins un paléosol d'âge interglaciaire. Ce résultat inédit vient enrichir les données sur la couverture limoneuse du département dans un secteur jusqu'alors peu connu (Borderie et al. 2017). De plus, au sommet de cette séquence, sous l'horizon labouré, des limons brun clair à gris clair scellent les anomalies identifiées dont les plus récentes sont attribuées aux périodes moderne / contemporaine. Ces dépôts sont interprétés comme de probables remblais anthropiques contemporains, bien que l'hypothèse d'un apport colluvial ne puisse totalement être exclue.

La majorité des anomalies rencontrées correspond à des perturbations végétales dont certaines sont de type chablis. Elles se caractérisent par des sédiments limoneux « blanchis », gris clair à beige clair, qui sont distincts de ceux des anomalies anthropiques reconnues.

Un chemin et des axes parcellaires ont été identifiés au cours de cette opération et témoignent de la fréquentation de ce secteur, durant les époques moderne et/ou contemporaine et atteste la présence d'occupations humaines périphériques à l'espace diagnostiqué.

La partie est d'un chemin, représenté sur le cadastre de 1833, a été identifiée le long de l'extrémité ouest de l'emprise. Plusieurs phases stratigraphiques successives ont été mises en évidence au niveau de cet aménagement, bien qu'elles n'aient pu être calées précisément en chronologie. La phase ancienne est représentée par une unité de « recharges/remblais » associée à un groupe de deux ornières. La morphologie générale observée, pour cette phase ancienne, témoignerait d'un chemin creux. La seconde phase individualisée correspond à une nouvelle unité de « recharges/remblais » associée à deux groupes stratigraphiques d'ornières. Cette seconde phase montre un rehaussement de cet axe de circulation. La mise en place du fossé bordier, identifié à l'est, est interprétée comme liée à cette phase récente en se fondant sur l'évolution morphologique du chemin, bien que cette hypothèse puisse être discutée.

Les autres aménagements identifiés et rattachés aux époques moderne et/ou contemporaine se localisent à



Arrou (Eure-et-Loir) la Brunetière Sud : plan général (CD28)

l'est de l'emprise et correspondent à deux axes de fossés, formant une jonction en « T ». Ils sont tous deux interprétés comme des parcellaires, bien que seul l'axe le plus récent, d'orientation générale est-ouest, semble représenté sur le cadastre de 1833.

Enfin, un probable puits, interprété comme lié à l'exploitation de l'eau, a pu être identifié sous l'axe de fossés parcellaires d'orientation nord-sud, probablement antérieur au cadastre de 1833. En dépit de ces données stratigraphiques, l'absence d'éléments de datation pertinents n'a pas permis de préciser les périodes de creusement, d'utilisation et/ou de remblaiement de ce fait.

Marie-Angelique Rodot

Borderie et al. 2017 : BORDERIE Q., CHAMAUX G., ROUSSAFA H., DOUARD M., FENCKE E., RODOT M.-A., PERRICHON P., SELLES H., « La couverture loessique d'Eure-et-Loir (France) » : potentiel pédo-sédimentaire et organisation spatiale ; objectifs, méthodes et premiers résultats du programme QuOrEL. *Quaternaire*, 2017.

Âge du Fer

CHAMPHOL ZAC des Antennes

Moyen Âge

Le diagnostic réalisé ZAC des Antennes à Champhol a permis d'identifier trois occupations anciennes malgré de très importantes destructions consécutives aux intenses bombardements du secteur lors de la seconde Guerre mondiale.

Un petit bâtiment sur six poteaux daté des VI^e-V^e s. av. J.-C. (Hallstatt final (Ha D2/D3) a été identifié au sud-ouest du diagnostic. Il pourrait être associé à une petite dizaine de structures, fosses et trous de poteaux distribués de manière assez distendue en direction de l'est. Ces indices témoignent d'une occupation lâche typique de la période, mais qui présente un état de conservation dégradé. Le mobilier céramique n'apporte pas d'information concernant la nature des productions, tant technologique que typo-chronologique.

En marge occidentale du diagnostic, une incinération en vase bobine attribuée à La Tène finale a été découverte. Elle semble isolée.

En tout et pour tout, dix tessons gallo-romains ont été découverts lors du diagnostic, dont six en position résiduelle dans des structures médiévales ou modernes, voire contemporaines. Deux fossés pourraient éventuellement appartenir à de petites occupations rurales, sans aucune certitude. L'une d'elle pourrait se développer au sud des parcelles sondées.

La période médiévale (XI^e-XII^e s.) a livré les vestiges les plus concentrés avec une zone dense d'au moins quinze mètres de long pour six mètres de large comprenant des fosses imbriquées et un four très bien conservé. Cette

occupation très dense pourrait se poursuivre au sud avec une dizaine de fosses et trous de poteaux et couvrirait ainsi une surface d'environ 2000 m².

Un chemin reliant le château des Vauventriers, situé plus au nord, à la route de Paris traverse l'emprise. Ce chemin pourrait avoir desservi l'occupation médiévale, ce qui supposerait une origine médiévale au domaine des Vauventriers dont on ne connaît aujourd'hui que l'édifice de la fin du XVI^e s.

Le diagnostic s'est également attaché à sonder le taxiway en béton de l'aérodrome afin d'en vérifier les techniques de construction.

Franck Verneau



Champhol (Eure-et-Loir) ZAC des Antennes : vue générale en direction du sud du four médiéval F186, chambre de chauffe et fosse de travail (Franck Verneau, Inrap)

CHARTRES

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) rues Danièle Casanova et Pierre Nicole : restitution du décor 1 (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

Après une première année probatoire en 2017, le projet collectif de recherche sur « les peintures murales romaines de Chartres-Autricum » s'est vu accorder une programmation triennale pour la période 2018-2020.

L'année 2018 marque donc le réel lancement de la programmation scientifique du projet qui comprend l'étude du mobilier mis au jour lors des opérations archéologiques menées par la Direction de l'archéologie de Chartres métropole, la reprise ou l'étude inédite des lots des fouilles anciennes et plusieurs programmes d'analyses de synthèses (mortier, *graffiti*, iconographie...).

Le mobilier peint découvert sur le diagnostic de l'avenue Béthouart à Chartres (F. Gauthier Direction archéologie), qui semble appartenir à un décor assez riche avec présence de champs ocre rouge, ocre jaune, noirs, verts et blancs, confirme ainsi le fort potentiel de ce secteur, situé en rive droite de l'Eure et qui livre régulièrement des lots homogènes de décoration pariétale lors des opérations de diagnostic sur des surfaces réduites.

Rue des Bouchers à Chartres (J. Astruc, direction archéologie), un diagnostic réalisé dans les caves d'un bâtiment moderne a révélé quelques fragments hétérogènes de décors classiques dont certains ont toutefois été apposés sur un mortier terreux, technique qui apparaît désormais à plusieurs reprises à Autricum.

Dans la fontaine monumentale dégagée sur la fouille programmée du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (B. Bazin Direction archéologie) sont apparus les vestiges d'un décor recouvrant les pilastres du monument. Effondrés à la base des murs, recouverts par l'incendie des structures supérieures et noyés sous la nappe phréatique pendant des siècles, ces fragments sont très dégradés et difficilement prélevables. Les plaques les mieux conservées confirment néanmoins l'existence d'un décor figuré

à l'intérieur de la fontaine, avec la présence d'une épaule gauche de personnage masculin pris dans un drapé bleu-té et posée sur un fond vert champêtre. Les dimensions de l'épaule laissent imaginer une représentation à taille humaine. De nombreux autres fragments comportent des éléments de carnation masculine et des drapés bleutés et mauves. Des restes de stuc informe complètent ces quelques vestiges d'un riche décor dont la compréhension globale est toutefois impossible.

Confiée au CEPMR de Soissons, l'étude des enduits peints du site situé à l'angle des rues Danièle-Casanova et Pierre-Nicole (P. Gibut Ville de Chartres) a permis la restitution de deux décors majestueux. Le résultat du remontage du premier est exceptionnel avec une plaque principale de 4,30 m de large sur 1,70 m de haut (fig.1). Ce décor de péristyle présente une zone médiane qui se compose d'un champ noir sur lequel sont posés des panneaux rouges traités comme des édifices en perspective. Les inter-panneaux noirs sont agrémentés de candélabres. L'ensemble comporte une richesse ornementale qui révèle le savoir-faire et le talent des ateliers de peintres locaux : colonnes à chapiteaux corinthiens, panthères bondissantes, plafond à caisson, guirlandes végétales, *clipei*, vases miniatures, corne à boire... La paroi est couronnée par une corniche en stuc dont seuls quelques fragments sont conservés. Hormis son intérêt iconographique, ce décor comporte également de nombreux graffitis : inscriptions, représentations figurées dont de nombreux gladiateurs, scène de chasse...

Le second décor se compose d'un assemblage de petites plaques sans connexions, mais suffisamment nombreuses pour en définir l'organisation générale. Il s'agit d'une composition monochrome rouge pour les zones inférieure et médiane. Cette dernière est assez sophistiquée et raffinée ; la surface rouge est rythmée par des inter-panneaux à encadrement vert dont l'espacement

définit les panneaux. Traité comme des édicules architecturaux, les inter-panneaux sont portés par des aigles aux ailes déployées. L'intérieur des inter-panneaux comporte des candélabres de différentes natures. Les entablements des inter-panneaux sont agrémentés de monstres partiellement conservés, probablement des sphinges. Des dauphins et des griffons apparaissent à l'extrémité des entablements des panneaux. Des masques de silène sont également attestés même si leur localisation reste imprécise.

Les similitudes techniques entre ces deux décors indiquent qu'ils appartiennent à un même programme décoratif et qu'ils ont été réalisés par un seul atelier. Les observations stylistiques permettent de les dater de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. ap. J.-C.

Des reprises d'études ont été réalisées par C. Allag sur deux lots du site de la place des Épars (H. Sellès Inrap 2004). Le premier lot (US 2308) est assez disparate avec un groupe principal correspondant aux vestiges d'un décor à fond blanc, de composition simple, avec une succession de panneaux à filet d'encadrement intérieur et inter-panneaux ornés de candélabres végétalisés. La zone médiane est encadrée par un bandeau rouge. Elle devait comporter des ornements internes (feuilles, guirlandes végétales, oiseau ?) qu'il est difficile de localiser. Quelques fragments documentent un second décor avec panneaux ou compartiments verts. L'utilisation de ce pigment minéral est délicate et révèle un certain raffinement. La datation du contexte de découverte indique que ces décors sont probablement du début du II^e s. ap. J.-C.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) place des Épars, Cœur de Ville : US 5074, décor 3, médaillon avec fleuron et rubans entrecroisés (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

Le deuxième lot de (US 5074) est hétérogène. Il provient d'une cave appartenant à une domus du II^e s. ap. J.-C. Son comblement date du III^e s. Trois décors différents ont été identifiés. Le premier est une composition classique à panneaux rouges et inter-panneaux noirs, avec quelques motifs végétaux. Le second décor, à fond blanc, est très

simple et sa polychromie est réduite, ce qui confirme le parti-pris d'un décor économique. Le troisième décor est le plus abondant mais la petite taille des assemblages, leur dispersion et l'extrême diversité des motifs rendent impossible une restitution d'ensemble. Seules quelques séquences de ce décor élaboré, très complexe et d'une grande originalité ont été comprises : plinthe mouchetée, grands compartiments en imitation de marbre variés, corniche fictive en séparation des zones inférieure et médiane, personnages représentés grandeur réelle, oiseau fantaisiste, guirlande de perles, plusieurs exemples d'encadrements et de corniches fictives, représentation de gemmes, motifs courbes polychromes sur fonds de couleurs variées... Le seul élément restituable de ce décor est un médaillon circulaire de 52 cm de diamètre dont le centre est occupé par un fleuron à huit pétales (fig. 2). Deux bandes chargées de rubans entrecroisés verts et rouges construits sur une ligne de cercle sécants de 14 cm de diamètre, épousent la courbe du médaillon et se poursuivent en deux directions différentes. Ce ruban est encadré de bandeaux bleus. Ce décor, réalisé avec maîtrise et talent, devait être spectaculaire : des imitations d'opus sectile en zone inférieure, une part importante faite à des scènes figurées, des compartiments fermés par des moulures fictives, l'insertion très originale de gemmes dans des rangs de perles, un possible dessin de cercles et de carrés curvilignes délimitant des fuseaux et le décor à bande de ruban qu'il conviendrait de placer en bordure ou en encadrement. Ces fragments pourraient donc appartenir à un décor de paroi associé à un riche décor de plafond. Les comparaisons stylistiques datent l'ensemble de l'époque sévérienne.

Le programme de recherche sur la composition des mortiers a été lancé en 2018 sur dix décors du site dit « du Cinéma » (D. Joly Ville de Chartres 2005). L'analyse des lames minces révèle un soin particulier dans le choix des calcaires des différentes couches de mortier. Le granulats calcaire présent dans les couches de préparation provient de formations locales de craie sénonienne. À l'inverse, dans les couches de finition, le calcaire est le plus souvent bioclastique. Ce type de calcaire n'est pas présent à proximité de Chartres. Son origine pourrait se situer au-delà de Rambouillet avec les affleurements de calcaire du Lutétien. Sur six décors, il apparaît clairement que les très gros fragments de calcite ont été triés afin de les utiliser en partie supérieure de la couche de finition. Cette différence révèle soit que la couche de finition a été volontairement appliquée en plusieurs couches, soit que la partie supérieure correspond à un « doublement » de la couche de finition, technique inhabituelle et probablement propre à un atelier local. Six à huit des décors principaux découverts sur ce site pourraient donc être l'œuvre d'un même atelier et appartenir à un même chantier de décoration.

Enfin, le PCR intègre également des objectifs de valorisation qui, en 2018, ont abouti à la publication d'un livret grand public (Archéo 27) intitulé « Les Fresques antiques de Chartres ». En complément de ce support, une vitrine avec des fragments d'enduits peints inédits a été présentée à la médiathèque de Chartres.

Raphaël Huchin

CHARTRES

Église Saint-Pierre

L'importance de l'abbaye Saint-Père-en-Vallée, située dans la vallée de l'Eure, en fait un des pôles structurants de la ville médiévale de Chartres, autant d'un point de vue topographique qu'économique. Elle est vraisemblablement fondée au cours du VII^e s., l'épouse de Clovis II, Bathilde, pourvoyant l'abbaye en terres vers 650, et semble implantée sur un lieu déjà fortement ancré dans le paysage religieux local. Des fouilles menées dans le cloître entre 1976 et 1983 ont mis au jour une nécropole mérovingienne datée des VI^e-VII^e s., peut-être liée à la présence d'une cella memoriae voisine. R. Joly y voit une relation avec le lieu du martyr de sainte Soline. Ce cimetière est implanté sur les vestiges d'un bâtiment gallo-romain daté du IV^e s.

L'église actuelle a connu plusieurs campagnes successives de construction et reconstruction. La partie la plus ancienne, la tour-porche occidentale, semble construite aux alentours de l'an mil (fig. 1). L'église est reconstruite à partir de 1150, suite à un incendie survenu en 1077. Il ne reste de cette campagne que la partie basse du chœur. Contemporaine de la cathédrale de Chartres, la nef est reconstruite dès les premières décennies du XIII^e s. Enfin, la dernière campagne de travaux concerne le haut chœur, qui est repris dans la seconde moitié du XIII^e s.

Dans l'optique d'effectuer des travaux de restauration de l'édifice – restés pour la plupart en suspens –, des sondages archéologiques ont été réalisés à divers endroits depuis les années 1990. Le dernier, datant de 2007, a été réalisé au rez-de-chaussée de la tour-porche. L'intérieur de l'église et sa charpente ont fait l'objet en 2014 d'un relevé lasergrammétrique complet, réalisé dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude.

L'opération archéologique de 2017-2018 avait pour but d'accompagner les travaux de mise aux normes électriques et de réouverture au public du clocher-porche, avec notamment le comblement des sondages de 2007. Les observations ont été réalisées en s'appuyant sur les plans et les élévations issus du levé lasergrammétrique de 2014. Dans la nef, le creusement de tranchées pour le passage des fourreaux électriques a mis au jour un sol antérieur, vraisemblablement médiéval, constitué d'une succession de dalles calcaires et de terres cuites architecturales. Dans la tour-porche, l'installation d'un échafaudage pour le nettoyage et la reprise partielle des enduits sur les parements a permis d'effectuer un relevé complet des élévations et couvrements du rez-de-chaussée. La chronologie relative des différents éléments a été précisée. La maçonnerie d'origine, attribuée à la période carolingienne, est réalisée en moellons de silex liés avec un mortier rose de grosse granulométrie. Les angles et les arcs sont construits en moyen appareil calcaire, aux joints épais rubanés.

Dans une deuxième phase, la pièce est voûtée par une croisée d'ogives retombant sur des colonnettes construites en avant de la maçonnerie originelle (fig. 2). La construction d'un escalier en colimaçon dans l'épaisseur du mur sud est très probablement contemporaine du voûtement. Cet aménagement a par ailleurs causé des désordres majeurs à la structure générale de la tour. On note l'utilisation de deux mortiers différents, un rose à granulométrie moyenne pour le moellonnage des murs, et un blanc et fin, pour lier les pierres de taille des encadrements de la porte et des fenêtres. Un enduit est posé sur l'ensemble des maçonneries du rez-de-chaussée. Il supporte un décor de faux-appareil ocre à joints blancs,



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir), église Saint-Pierre : vue vers le sud du clocher-porche de l'abbatiale Saint-Pierre (T. Lacroix, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir), église Saint-Pierre : vue vers le sud-est de la voûte du rez-de-chaussée du clocher-porche. À gauche, l'arc triomphal carolingien. À droite, fenêtre de la tour d'escalier (XIII^e). Au centre, la voûte sur croisée d'ogives datée du milieu du XIII^e s.

L'ensemble est recouvert d'un enduit à faux joints.
(T. Lacroix, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

tandis que les colonnes et les nervures de la voûte sont badigeonnées de blanc. Quelques menues traces semblent arguer d'une polychromie de la clé de voûte.

Une troisième phase est marquée par l'ouverture d'un passage entre le rez-de-chaussée et un petit espace situé au sud. Ce passage est ensuite condamné par la construction de la cheminée du calorifère, probablement au début du XX^e s., conduisant au percement d'une seconde ouverture, à l'opposé du mur sud.

Deux prélèvements ont permis de réaliser des datations radiocarbone. Le premier, un fragment de couchis

conservé dans un voûtain, est daté entre 1218 et 1270, soit la période habituellement considérée par l'historiographie comme celle du voûtement du rez-de-chaussée. Par contre, le second prélèvement, un charbon issu de la maçonnerie de la tour-porche, traditionnellement attribuée aux alentours de l'an mil (à partir de 975), se rapproche de deux périodes possibles : 1045-1095 ou 1119-1214. Si on est tenté de privilégier le premier intervalle, il ne faut cependant pas exclure une éventuelle reprise ponctuelle de maçonnerie.

Thomas Lecroère

Gallo-romain

CHARTRES

Complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val

En 2018, l'ouverture complémentaire effectuée au nord-est de la fontaine monumentale a permis de mettre au jour la continuité du mur nord ainsi que le mur de clôture est. Pour rappel, cet édifice qui enserme une cour dallée ainsi qu'un bassin carré, prend place en contrebas d'un second temple construit au nord-est du grand quadriportique et probablement dédié à Apollon. Les maçonneries relevées en 2018 sont conservées sur une hauteur maximale de 80 cm. Le mur nord, d'une longueur totale de 18,80 m est construit en *opus testaceum*. Il conserve un soubassement avec une plinthe et des moulures en marbre blanc-gris de Carrare. Les piles en ressaut qui rythment ce mur présentent un registre supérieur décoré d'enduits peints avec représentations figurées. À l'extrémité est, un nouvel accès sous la forme de trois marches a été mis en évidence. Le mur oriental, en vis-à-vis de la façade principale du temple, est édifié différemment. Son soubassement est construit avec de gros blocs calcaires. Ceux-ci supportent une colonnade engagée restituant un ordre corinthien avec décors de losanges à rosace centrale surmontés d'un bandeau horizontal à méandre en T. Des feuilles lisses et quadrilobés se développent sur

les $\frac{3}{4}$ supérieurs de la colonne. Quelques éléments de l'entablement, découverts dans un atelier de récupération du lapidaire, témoignent d'une architrave avec moulure en talon ornée de rais-de-cœur et d'une corniche qui intègre des motifs de svastikas.

La découverte majeure de cette campagne concerne des bois sculptés de plafonds suspendus à caissons. Ces fragments de menuiserie sont dans un état de conservation exceptionnel dû à une remontée rapide de la nappe phréatique lors de l'incendie qui ravage la fontaine, très vraisemblablement au cours du III^e s. ap. J.-C., voire au début du IV^e s. Les poutres et poutrelles richement décorées sont constitutives de caissons aux formes géométriques complexes et aux décors multiples. Quelques assemblages encore visibles laissent envisager à minima l'existence d'hexagones. Les décors, dont plusieurs sont finement ciselés, combinent des motifs de rais-de-cœur, de palmettes, d'oves, de perles et pirouettes ou encore de tresses à deux ou trois brins et œillets. Ils s'inspirent largement des registres décoratifs sur lapidaire.

Après étude, tout laisse à penser que ces éléments de plafonds effondrés proviennent d'auvents localisés le long des parements internes des murs nord et est.

Cette découverte constitue l'illustration concrète et inédite de plafonds en bois, souvent représentés sur les peintures romaines ou cités dans les ouvrages antiques, mais très rarement observés en contexte archéologique. Le seul autre exemplaire de ce type d'aménagement qui nous soit connu à ce jour se situe à *Herculaneum* en Italie (Campanie), dans la « casa del rilievo di Telefo ». Cette maison du I^{er} s. ap. J.-C. a vu son toit soufflé lors de l'éruption du Vésuve en 79. Les études entreprises sur le long terme ont contribué à la restitution d'un plafond à caissons rectangulaires et carrés avec décors géométriques.

Bruno Bazin



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val : fontaine
(B. Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

d'occupation qui témoigne de la fréquentation du secteur dès l'âge du Bronze à travers une probable structure de piégeage à profil en Y, longue de 3,90 m et large de 3,40 m. À la fin de La Tène finale (LT D2b) et pendant la période augustéenne, l'occupation se matérialise par un premier établissement rural défini par un enclos fossoyé au plan très incomplet, probablement en forme de fer à cheval, d'une superficie d'au moins 8300 m². Le fossé sud peu profond est suivi sur une longueur totale de 155 m et se poursuit sans conteste à l'est et peut-être à l'ouest au-delà de la limite de fouille. Le fossé est, le plus imposant, est marqué par une interruption en son milieu. Il n'est pas connu non plus dans sa totalité. Il rejoint le fossé nord-ouest avec lequel il forme un retour à peu près à angle droit. Ce dernier n'est suivi que sur 22 m et se poursuit vraisemblablement au-delà des limites de fouille. Cet enclos pourrait donc appartenir à un ensemble plus vaste auquel participerait au moins le fossé sud. Aucun bâtiment, structure artisanale ou de stockage ne sont associés, néanmoins la répartition spatiale de la céramique tend à suggérer l'existence d'un habitat et de structures de stockage à proximité de la partie nord-est de l'enclos. Ce premier enclos pourrait être un établissement rural assez aisé compte tenu des différentes productions retrouvées dans les fossés (céramique fine importée, régionale ou locale). Il contribue ainsi à la connaissance du maillage des établissements ruraux autour d'Autricum et plus largement du territoire nord-carnute. Après l'abandon de cet enclos, les comblements terminaux du fossé oriental et deux fosses dépotoirs suggèrent une occupation intermédiaire associée à un habitat. Celui-ci, non retrouvé en fouille, pourrait se situer hors de l'emprise de l'opération.

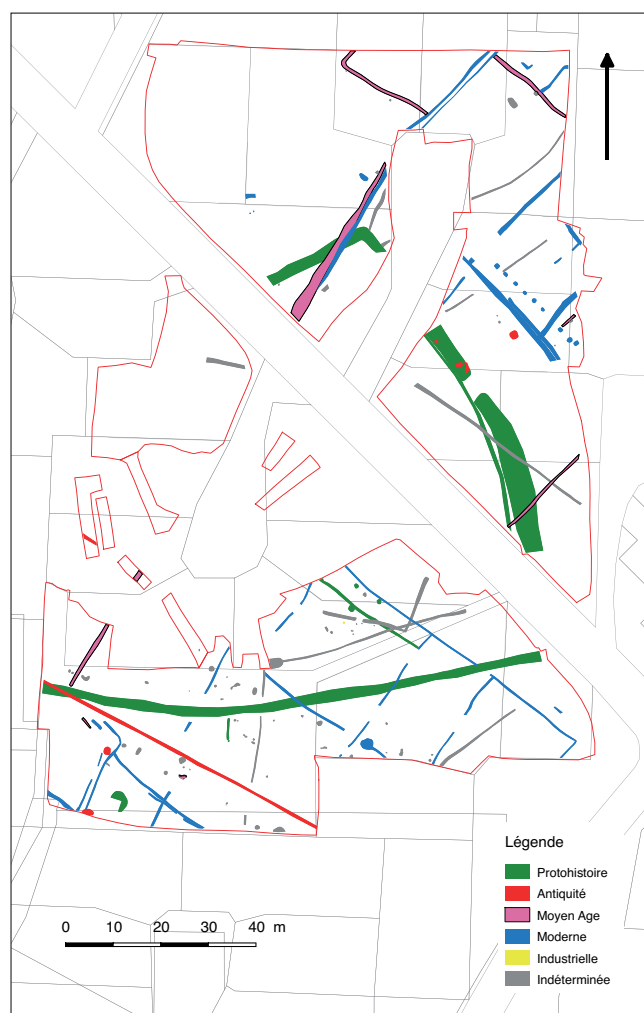
Puis, l'occupation se déplace légèrement vers le sud et un second établissement rural est aménagé à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Au sud de l'emprise de fouille, sa limite nord a été mise au jour et complète les informations de la fouille précédente. Il s'agit d'un fossé rectiligne observé sur 66 m de long peu profond qui ne comportait que très peu de mobilier. Ainsi, la *pars urbana* de la villa identifiée auparavant, est délimitée par un enclos fossoyé quadrangulaire régulier d'une superficie de 5 500 m² minimum, doté de subdivisions secondaires. Il fait partie d'un ensemble plus vaste qui se poursuit sans conteste à l'est, et peut-être à l'ouest, sous la forme d'un enclos accolé ou bien d'un parcellaire correspondant à la *pars rustica*. Les prochaines opérations qui auront lieu dans le quartier pourront peut-être compléter son plan. Cet établissement rural à vocation domestique se situe à seulement 400 m de la limite de la ville antique et à proximité de l'axe de circulation qui relie Chartres-Autricum à Lisieux-Noviomagus.

Au Moyen Âge, puis à l'époque moderne, les parcelles fouillées sont occupées par des terres agricoles délimitées dont seuls des vestiges de fossés parcellaires lanié-

rés subsistent, le plus souvent sous forme de traces. En effet, leur profondeur conservée n'excède que rarement 10 cm. Ces fossés sont bordés parfois de haies. Le quartier est loti seulement après la Seconde Guerre Mondiale pour remédier rapidement à la pénurie de logements et fait l'objet d'un projet novateur pour l'époque. Les vestiges de période industrielle correspondent aux réseaux et longrines des maisons aujourd'hui démolies.

Fanny Gauthier

Louis et al. 2017 : LOUIS A., ACHÉRÉ V., VIRET J. , *Un établissement antique aux portes d'Autricum – Avenue de Verdun, esplanade Maurice Fanon – Rechèvres (îlot 17), Chartres (Eure-et-Loir – Centre-Val de Loire).* Rapport de fouille archéologique préventive. Site 033.28.085.0273. AH, Opération 12 et 13. N° Patriarche 069179. Dates d'intervention : du 17 mars au 4 avril 2014 et du 13 octobre au 18 novembre 2016. Ville de Chartres. Direction de l'archéologie, 572 p.



Chartres (Eure-et-Loir) rue de Chavannes : plan par période du site (Fanny Gauthier, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Le site de la cathédrale de Chartres est localisé à la pointe de l'éperon formé par la vallée de l'Eure à l'est et la vallée des Vauroux au nord-ouest. Il est situé dans un contexte archéologique dense, au cœur de la ville antique (forum, probable *schola*). Les précédentes observations archéologiques ont mis en évidence une stratification importante du secteur, atteignant 4 à 5 m d'épaisseur.

Le bâtiment dénommé « chapelle Saint-Piat » est situé au chevet de la cathédrale. Il est constitué de deux entités distinctes, la salle capitulaire du chapitre cathédrale au rez-de-chaussée, qui sert de soubassement à la chapelle proprement dite située à l'étage. La salle capitulaire est construite à partir de 1323, à la suite d'une première construite, selon l'historiographie, par le doyen Adéart au cours du XI^e s. À l'étage, la chapelle est mise en chantier dès 1324 pour abriter des reliques de saint Piat, officiellement reconnues en 1310.

L'ensemble architectural, semblable à une châsse, possède un chevet plat, encadré de deux tourelles d'environ 5 m de diamètre. Le mur du chevet présente un angle rentrant et un soubassement construit en pierres de taille de moyen appareil, vraisemblablement antérieur (fig. 1).



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : vue vers le sud-est du soubassement du mur de chevet de la chapelle
(T. Lacroëre, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Menée de manière discontinue de novembre 2017 à juin 2018, l'opération de diagnostic prend place dans l'accompagnement des travaux de restauration et d'ouverture au public du monument. Ces travaux suivent différentes campagnes de restauration menées sur la cathédrale depuis les années 1970.

Le diagnostic s'est déroulé à l'intérieur (sondages dans les sols intérieurs) et à l'extérieur du bâtiment (sondages au pied du chevet et le long de la façade sud). Une étude succincte des élévations a finalisé l'étude.

À l'intérieur, les sondages ont permis de mettre en évidence la succession des sols des tourelles et de la chapelle. Ainsi la chapelle semble pourvue à l'origine d'un sol carrelé en chevrons, toujours conservé sous le sol actuel. La tourelle nord possède toujours ses sols originaux, nonobstant une possible reprise ou réfection au rez-de-chaussée, constitués de carreaux de terre cuite. La tourelle sud a subi des nombreuses modifications, notamment le percement d'une porte entre son rez-de-chaussée et la salle capitulaire. L'aménagement d'un escalier intérieur, dont les empochements des marches sont toujours visibles, a conduit à la destruction de la voûte du rez-de-chaussée et la reconstruction, au début du XX^e s., d'un plancher d'étage constitué de voûtains de briques sur poutrelles métalliques. Le rez-de-chaussée de la tourelle sud est fortement remblayé par des gravats, peut-être issus de la destruction de la voûte. La fouille de ce remblai a permis de retrouver, à environ 1,30 m sous le niveau de sol actuel, le sol originel de la pièce. Cette pièce circulaire, à laquelle on accède depuis l'extérieur par une petite porte et une volée descendante de 4 marches, est éclairée par une petite fenêtre située hors de portée d'une personne. La découverte d'une latrine très bien conservée, aménagée dans le renforcement du mur (fig. 2), permet d'identifier cet espace comme la prison du chapitre, mentionnée à cet emplacement par l'historiographie.

À l'extérieur, les sondages ont mis en évidence une stratification importante constituée en partie de remblais sur au moins 1 m d'épaisseur. Le manque d'espace et les nécessités de sécurité n'ont pas permis d'atteindre le toit du terrain naturel. Ainsi, les structures les plus anciennes observées sont datées aux alentours du XI^e s., mais le mobilier résiduel témoigne d'une occupation à caractère prestigieux (marbre) dès la période gallo-romaine. Le secteur est semble-t-il reconstruit au cours du XIV^e s., après la construction de la salle capitulaire et de la chapelle, avec l'aménagement d'un bâtiment pourvu d'une cheminée au sud de la chapelle. Très peu profonds, les vestiges apparaissent immédiatement sous l'horizon de terre végétale. Identifié comme un élément de l'hôtel du Vidame, auquel succède, d'après l'historiographie, la bibliothèque du chapitre puis la maîtrise de la cathédrale, apparaissant sur les plans anciens. Au chevet, le sondage a principalement mis en évidence les travaux de création des jardins de l'Évêché actuels au travers de remblais successifs.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : vue vers le sud-est de la latrine conservée au rez-de-chaussée de la tourelle sud (T. Lacroix, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

La recherche de l'origine du soubassement du chevet ne s'est pas révélée concluante, même si la chronologie relative permet de proposer une datation comprise entre le XI^e et le XIV^e s. Il pourrait s'agir des vestiges de la première salle capitulaire voire de l'enceinte du premier Moyen Âge mentionnée par le moine Paul à la fin du XI^e s. dans le cartulaire de Saint-Père-en-Vallée.

Thomas Lacroix

Gallo-romain

CHARTRES Pôle gare

Époque contemporaine

Deux diagnostics et un complément de fouille (0610216) ont été réalisés entre le 6 juin et le 13 décembre 2018 sur la saisine du Pôle Gare à Chartres. Ces trois opérations touchent des parcelles situées dans la vallée des Vauroux, entre la rue du Faubourg Saint-Jean et le pont de Mainvilliers, rue Casanova, pour une superficie d'environ 22 900 m² en rive gauche de l'Eure. L'espace investigué se trouve dans le fond de vallée qui offre actuellement l'aspect d'un plateau artificiel créé pour les installations ferroviaires à partir de 1840. Il est ainsi limité au nord-ouest par le décrochement réalisé au XIX^e s. dans le coteau et au sud-est par les rails et les quais voyageurs désaffectés de la gare. Cette surface comporte de très faibles variations d'altitude autour des 141,40 m NGF. Les opérations se sont succédé avec la contrainte de la dépollution pyrotechnique pour ce secteur de la ville de Chartres soumis à des bombardements pendant la seconde guerre mondiale. Une méthodologie de détection ferromagnétique préalable, par passe de 0,8 m d'épaisseur, a été mise en place afin de cibler les espaces potentiellement dangereux que devait traiter en avance, en priorité et seule, l'équipe de dépollution pyrotechnique. Les archéologues disposaient en plus, si nécessaire, d'une assistance en pied de pelle. Les conducteurs d'engins étaient formés pour les risques générés par la découverte d'engins explosifs. Finalement aucun objet militaire n'a été retrouvé durant ces opérations de dépollution ou de fouilles.

Ces opérations ont nécessité des investigations par tranchées exploratoires au nombre de cinq, complétées par des décapages extensifs si nécessaire. Très rapidement, passé les 0,4 m de sédiment décapé, le sous-sol s'est révélé riche en enseignement sur la succession dans le temps des installations ferroviaires depuis la création de la gare au milieu du XIX^e s. Fondations et sols de tomettes ou en bois de hangars disparus, postes électriques, réseaux, fondations d'un château d'eau, fosses techniques, citernes, caves d'une maison et les restes de son bassin d'agrément et même base de blockhaus enfouis à plus de 3 m sous le niveau de circulation actuel ont ainsi pu être mis au jour sans oublier des rails de voies désaffectées et enfouis sous des dalles de bâtiments techniques des années 70. Tous ces vestiges sont ancrés dans le terrain naturel constitué d'argiles à silex dont le décaissement varie du nord-ouest au sud-est entre 7 m d'épaisseur et moins de 0,2 m d'épaisseur. Il est en général recouvert par un remblai hétérogène limono-caillouteux brunâtre qui a servi à égaliser sa surface irrégulière. Tout au nord-ouest, des affleurements de craie ont même été atteints lorsque les argiles avaient été complètement retirées. Inversement, au sud-ouest, une partie de l'amorce du dénivelé de la vallée des Vauroux vers le ruisseau Couesnon est apparue sous d'épais remblais.

Seule une bande de terrain s'étendant le long des voies à la limite sud-est du site, sur une largeur de 15 m et sur

pratiquement toute la longueur entre le poste d'aiguillage actuel et le pont de Mainvilliers, a livré une série de vestiges en général antiques et des lambeaux de limon des plateaux. Les principales structures sont un tronçon de voie, une cave parementée avec vestiges d'enduits techniques soupirail et puisard, un bâtiment semi-enterré avec son sol de mortier et son puisard, trois celliers dont un grand muni d'un puisard, seize puits, douze fosses, deux trous de poteau et quatre creusements indéterminés. L'ensemble de ces structures est organisé selon le maillage reconnu pour *Autricum* dans le secteur du plateau

proche. Les activités révélées, outre des vestiges d'habitat, se rapprochent de celles reconnues plus au nord-est avec toujours la présence d'un artisanat lié à la métallurgie du fer (fragments de parois de fours, nombreuses scories et battitures). Ces occupations ne semblent pas antérieures au premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. et s'achèveraient vers le milieu du II^e s., voire le tout début du III^e s.

Pascal Gibut

Moyen Âge

CHARTRES

Église Saint-Martin-au-Val

La campagne 2018, qui s'est déroulée du 26 février au 28 mars, a permis de fouiller les dernières couches et sarcophages au sud-est du sondage ouvert au milieu de la nef.

Les vestiges d'un pilier édifié en rognons de silex, en vis-à-vis de celui déjà relevé au nord, confirment la présence d'un édifice, peut-être une première église dont la date de construction est envisagée autour du VI^e s. Au moins trois sols en mortier de chaux sont associés, tous entaillés par les sarcophages datés du milieu du VI^e s. à la première moitié du VII^e s. Au nord, le mur de clôture a été complété sous le sarcophage 8407. Ces maçonneries contribuent à restituer une construction large de 7,60 m agencée à l'est de deux piliers de 1,40 m de long pour 1 m de large qui délimitent deux espaces dont la fonction est inconnue.

Deux nouveaux sarcophages, scellés au mortier rose et non perturbés, ont été étudiés. La sépulture 8672 est celle d'un nourrisson dont l'âge est estimé entre 1 an et 1 an 6 mois. Son cadavre a été déposé dans un sarcophage monolithe de calcaire blanc provenant de la récupération d'un bloc architectural du sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val. L'individu repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, les membres supérieurs et inférieurs en extension. La tête osseuse relevée permet de poser l'hypothèse d'un coussin céphalique.

La sépulture 8677 est celle d'un adulte sénéscent de sexe féminin présentant une importante dégénérescence osseuse sur l'ensemble du squelette. Le cadavre a été déposé dans un sarcophage bipartite provenant lui aussi de la récupération de blocs architecturaux du sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val. L'individu repose sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, les mains sur le pubis et les membres inférieurs en extension. L'analyse anthropologique a mis en évidence un matelas, au moins sous la partie supérieure du squelette, permettant de surélever à la fois la tête et le thorax.

Ces deux sarcophages sont datés par ¹⁴C, du milieu du V^e s. au milieu du VI^e s.

Les premières observations effectuées lors des campagnes précédentes sur les corps présents dans les sarcophages ont révélé l'existence d'une importante

élite mérovingienne qui impose son pouvoir notamment par une pompe funèbre élaborée. Les diverses analyses réalisées sur ces deux nouveaux sarcophages confirment cette hypothèse notamment par la mise évidence de l'utilisation de « cosmétiques » destinés à cacher les stigmates de la mort et à en retarder les effets. Cet usage de l'embaumement pour la période mérovingienne, au moins de manière externe, constitue une découverte majeure dans la mesure où il était considéré comme perdu pour le haut Moyen Âge.

Bruno Bazin



Chartres (Eure-et-Loir) église Saint-Martin-au-Val : sépulture 8677 le long du mur nord de l'édifice mérovingien (B. Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

90bis rue du Souvenir-Français

L'opération de diagnostic réalisée du 15 au 28 février 2018 au 90 bis rue du Souvenir-Français à Chartres concerne la parcelle cadastrée BO 637, d'une superficie de 2402 m² entièrement accessibles. Ces terrains sont situés sur le plateau est de la ville, en rive droite de l'Eure et à environ 100 m à l'extérieur du tracé potentiel du fossé antique qui ceinture Autricum. La parcelle, localisée sur un terrain du secteur nommé « Les petites Pierres Couvertes » sur le cadastre de Napoléon, est cependant à moins de 50 m de l'église Saint-Chéron et du périmètre d'une nécropole importante du haut Moyen Âge. L'ouverture de 13 tranchées a permis d'observer plus de 21 % de la surface. Partout le terrain naturel a été atteint en fond de tranchée et deux sondages profonds ont été réalisés pour le tester. Il s'agit surtout d'argile à silex, le peu de

limon des plateaux conservé se trouve dans l'angle nord-est. Les occupations postérieures sont matérialisées par 19 entités archéologiques. Elles sont concentrées dans la partie nord et surtout nord-est du terrain. Ont été relevés deux drains agricoles, trois fosses indéterminées, trois creusements linéaires et quatre fosses dépotoirs industrielles, ces dernières probablement en relation avec la démolition d'un habitat proche. L'ensemble apparaît sous les vestiges d'une carrosserie (réseaux ou restes de fondations) qui laissera place au nouveau projet de lotissement. Aucun vestige pertinent antérieur à l'ère industrielle n'a été observé.

Pascal Gibut

CHARTRES

13 rue du Faubourg-la-Grappe

Le diagnostic d'archéologie préventive menée rue Jean-Laillet sur la commune de Chartres porte sur une emprise de 848 m². Le terrain se situe à l'intérieur du fossé qui délimite la ville antique d'*Autricum*, dans un secteur jouxtant l'aqueduc gallo-romain d'Houdouenne à Chartres et son bassin de réception, des structures d'habitat et d'artisanat.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les indices d'une occupation du site depuis la fin de la période protohistorique jusqu'à la période industrielle avec un hiatus entre le V^e s. et le XVIII^e s. Des silex taillés en position résiduelle dans des structures postérieures témoignent d'un bruit de fond préhistorique dans ce secteur. Il faut attendre la période de transition laténo-augustéenne pour que les traces d'une occupation pérenne soient avérées. En effet, cette occupation est marquée par la présence d'une probable palissade et de fosses d'extraction du limon en lien. Au sud-ouest du site, une alternance de couches de limon et de cailloutis témoigne d'une occupation plus dense sans qu'elle puisse être caractérisée par un simple sondage. Cette occupation est aussi attestée par la présence d'une fosse dépotoir dans laquelle des éléments d'ameublement, de la vie quotidienne et des restes alimentaires ont été jetés. Les structures situées au bas de la pente, dans la partie nord-ouest du site, sont scellées par un limon beige qui semble lié à un changement d'occupation du site lui aussi daté de la période La Tène D2-Augustéenne.

À cette première occupation, succède vers le milieu du I^{er} s. une occupation moins dense caractérisée par divers remblais et quelques fosses d'extraction du limon. À la fin du III^e-début IV^e s. une nécropole est implantée sur le site. Les 9 sépultures découvertes sont divisées en deux groupes, 2 sépultures d'axe nord-sud et 7 sépul-

tures d'axe est-ouest. Cet ensemble appartient à la nécropole dite de Saint-Barthélémy (C77) fouillée en 1990 et 1994. Les structures funéraires sont plus denses au nord. La raréfaction des tombes au sud indiquerait que nous sommes sur les marges de la nécropole. Ces sépultures sont recouvertes par une épaisse couche de terre végétale qui traduit la situation en fond de parcelle et l'utilisation comme jardin de ce site aux époques médiévale et moderne. Vers le XVIII^e s. un bâtiment est construit à l'extrémité nord-ouest du site. Il se développe vers la rue du Faubourg-la-Grappe. Son utilisation comme atelier de potier est à confirmer. Les constructions se concentrent alors de part et d'autre de la rue du Faubourg-la-Grappe, l'arrière des parcelles étant occupé par des jardins. À l'époque industrielle, le jardin subit divers aménagements illustrés par la présence de fosses de plantation, l'aménagement d'un chemin et d'une mare.

Vincent Achéré



Chartres (Eure-et-Loir) rue du Faubourg-la-Grappe : vue de détail de la sépulture 1005, dépôt de céramiques et verre. Vue du nord (Stéphane Hérouin Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Entre le 6 et le 25 juin 2018, une équipe de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole a conduit un diagnostic archéologique dans les sous-sols de l'ancien centre de formation MMA situé aux 3-5 rue des Bouchers (site C374). Trois tranchées ont été creusées manuellement par une équipe d'ouvriers car il n'a pas été possible d'utiliser des engins mécaniques pour ouvrir les sondages et effectuer le décapage initial. Dans la partie sud-est du terrain, la couche reposant au sommet du limon des plateaux a livré du mobilier lithique témoignant d'une possible occupation néolithique. En l'absence de structures associées et de céramique, il n'est pas possible de confirmer cette hypothèse. Néanmoins la découverte d'artefacts en place et en position secondaire sur les sites voisins du boulevard Chasles et de la place des Épars (C190, C191) semble attester une fréquentation du secteur à l'époque néolithique.

Le site C374 a livré les traces d'une occupation de la fin de la période protohistorique (La Tène D2b). Dans la partie sud-est du terrain un fossé de direction nord-ouest – sud-est, des couches d'occupation et un empierrément se succèdent. L'observation limitée de ces éléments ne permet pas de déterminer la manière dont s'organise l'espace et d'en identifier la destination. À la période protohistorique, le site se trouve entre une zone périurbaine observée plus au nord-est sur l'îlot Montescot (C320) et une nécropole bordée d'un chemin empierré mis au jour vers le sud-ouest sur le boulevard Chasles (C191) et sur le site du Cinéma (C219). Dans la partie nord-ouest du site C374, les premières couches d'occupation mises au jour remontent au plus tôt à la fin de l'époque protohistorique et au plus tard au tout début de l'époque augustéenne. La mise en place de la trame viaire orthonormée au cours du règne d'Auguste est visible sur le site. En effet, les trois sondages ont livré des tronçons d'une voie de direction nord-ouest – sud-est constituée d'une chaussée bordée par des fossés d'évacuation et des trottoirs (VOI 100). Les dimensions réelles de cette voie n'ont pu être relevées mais il est possible d'en proposer une estimation : la chaussée pourrait atteindre 8,20 m de large, les fossés bordiers mesureraient entre 70 cm et 1,05 m de large et les trottoirs s'étendraient sur 2,40 m de large. Cette voie se trouve dans le prolongement de l'axe de circulation observé sur le boulevard Chasles (C191) et sur le site du Cinéma (C219). Sur le site C374, cette voie est bordée de constructions maçonnées s'apparentant à de l'habitat modeste (notamment une cave et une pièce à la fonction indéterminée où se sont succédé au moins trois sols en terre battue).

Ces bâtiments pourraient avoir été édifiés à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Dans la partie nord-ouest du terrain, leur abandon semble s'amorcer à la fin du I^{er} s. Dans la partie sud-est, cet abandon semble un peu plus tardif et débiter dans la seconde moitié du II^e s. La réalisation d'un creusement pour récupérer des matériaux de construction au IV^e s. montre que ce secteur continue à être fréquenté ponctuellement au Bas-Empire. Il est

difficile de déterminer si la voie 100 est toujours utilisée à cette période. Bien que les parcelles à diagnostiquer s'étendent de part et d'autre de l'emprise supposée de l'enceinte urbaine du XII^e s., les traces d'une occupation médiévale restent hypothétiques. Deux creusements situés dans la partie nord-ouest du terrain ont été datés au plus tôt de cette période. Tous les vestiges industriels sont liés aux aménagements du sous-sol du bâtiment au cours du XX^e s.

Juliette Astruc

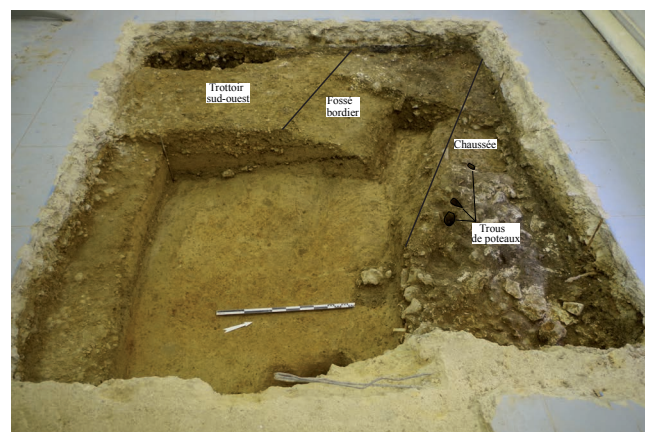


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue des Bouchers : vue générale vers le nord-ouest du fossé bordier 1002 partiellement fouillé, du trottoir 1001 et de la chaussée 1009 après fouille des trois trous de piquets (GRP 1015) dans la tranchée 1 (Jérémie Viret, Direction de l'archéologie de Chartres métropole).



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue des Bouchers : vue générale vers le sud-est de la tranchée 2 avec au premier plan le trottoir nord-est 2021 bordant l'angle de la cave maçonnée (CAV 100) partiellement fouillée (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres métropole).

Le diagnostic mené au lieu-dit Centre Bourg à Corancez (Eure-et-Loir) est lié à un projet de lotissement, d'une surface de 3,1 ha. Il se situe à proximité de l'église médiévale, de son cimetière et d'un site protohistorique. Dix sept tranchées ont été ouvertes et 14,57% de la surface prescrite a été explorée.

Outre quelques silex taillés, datés du Néolithique, trois occupations postérieures ont été mises au jour. Elles

sont datées de la Protohistoire, de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge et de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Parmi elles, celle de la Protohistoire est la plus importante et la plus diversifiée quoique modeste. Il s'agit d'une occupation à vocation agricole.

Hormis le matériel céramique issu d'un silo, le mobilier découvert lors de ce diagnostic est peu abondant.

Nicolas Liévaux

COULOMBS LORMAYE

Déviations de Nogent-le-Roi, RD 983

L'opération de diagnostic réalisée sur le tronçon CD de la déviation de Nogent-le-Roi a été l'occasion de compléter les observations dans le fond de la vallée de l'Eure, entre les parcelles déjà diagnostiquées en rives gauche et droite de la vallée. Les conditions d'exploration n'ont pas été toujours optimales, du fait des conditions météorologiques, mais surtout du fait de la très haute nappe d'eau et du manque de stabilité des formations superficielles de sables et graviers. Toutefois, la plus grande attention portée au sous-sol a permis de constater la présence d'un rare mobilier hétérogène sur l'ensemble de l'emprise, contenu dans une unité pédo-stratigraphique qui pourrait résulter de la combinaison de labours anciens et de l'accrétion progressive des dépôts dans le fond de la vallée par alluvionnement. Cette unité masquait partiellement des fossés dont l'un d'entre eux s'ouvre à 1,20 m de profondeur sous la surface actuelle et a livré un tesson de la période gallo-romaine. Le tracé de ces fossés est en lien avec la géométrie de la nappe grossière du fond de la vallée et en cohérence avec les parcelles qui figurent

sur le cadastre de 1834. Enfin, trois structures en creux de faible dimension ont été découvertes, isolées, dont l'une pourrait dater de la période gallo-romaine.

Ces résultats sont particulièrement importants pour la connaissance des dynamiques géomorphologiques en œuvre dans la vallée de l'Eure. La présence de l'épaisse unité pédo-stratigraphique 3, ainsi que la profondeur d'enfouissement de la plupart des fossés est en cohérence avec les épaisseurs de colluvions holocènes observées en rive gauche de l'Eure et les fortes dynamiques érosives identifiées sur le versant nord-est, qui soulignent l'importance des processus d'accrétion opérant au moins depuis la période médiévale.

S'ajoutant aux données déjà acquises depuis 2013, l'ensemble de ces observations constitue désormais le plus grand transect documenté pour la haute et moyenne vallée de l'Eure.

Quentin Borderie

DREUX

Les Grandes Bâtes Sud

Le diagnostic mené au lieu-dit Les Grandes Bâtes Sud à Dreux (Eure-et-Loir) est lié à un projet de lotissement, d'une surface de 4,5 ha qui se situe en périphérie de la ville et au sommet d'un promontoire semblant propice aux installations humaines. Quarante-six tranchées ont été ouvertes et 9,82 % de la surface prescrite a été explorée.

Bien que des tessons de céramique protohistoriques et antiques aient été découverts dans les comblements de certains faits archéologiques, la principale occupation rencontrée est datée de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Il s'agit d'une occupation agricole liée à la culture de la vigne. En outre, plusieurs structures datées de la seconde guerre mondiale ont été mises au jour. Le mobilier découvert sur ce site est peu abondant. Il n'a pas été possible de dater un certain nombre de structures, des fosses, essentiellement, partageant une même caractéristique, un comblement supérieur constitué de blocs de silex mêlés à un sédiment argileux brun.

Nicolas Liévaux



Dreux (Eure-et-Loir) les Grandes Bâtes sud : fosses de plantation de vignes (N. Liévaux, Inrap)

GARANCIÈRES-EN-BEAUCE

Le Houx

Le diagnostic archéologique de Garancières-en-Beauce a permis la découverte d'une occupation probablement attribuable au Néolithique ancien par la présence de céramique typique de cette période.

Le site est peut-être occupé ponctuellement à la période protohistorique avec la présence du fossé F.3 dans la tranchée 1.

Il faudra attendre la période du haut Moyen Âge pour voir se mettre en place une occupation plus pérenne. Celle-ci est établie au nord-ouest du site au niveau de la tranchée 4 et de son extension est. La présence de structure en creux telle que des fosses et le silo F.34 ayant livré une quantité de graines conséquente, atteste

une vocation agropastorale du site, daté du IX^e et XI^e s. Ce site se développe dans la parcelle nord en direction de la rue Des Houx.

Entre le XII^e et le XIV^e siècle le site est occupé dans sa partie ouest par un système de fossés parcellaires et par une vaste fosse dont la vocation première n'a pas été établie.

Il semble être occupé sporadiquement à la période contemporaine avec le fossé F.9 dans la tranchée 1 ayant livré de la faïence et le trou de poteau F.32 localisé au nord de la tranchée 12.

Éric Champault

MAINVILLIERS

L'Enclos, la Couture

Les fouilles des lieux-dits l'Enclos et La Couture, à Mainvilliers, font partie d'un projet d'aménagement sur environ 200 ha aux portes de Chartres. Lors des diagnostics réalisés dans le secteur depuis 2004, de nombreux sites ont été découverts.

Les fouilles portent sur une surface de 6,5 ha et sont réalisées en collaboration entre l'Inrap et la direction de l'archéologie de Chartres Métropole. En plus d'une petite occupation du Paléolithique qui reste à fouiller et de deux fosses en Y découvertes cette année, les vestiges

documentent l'évolution continue d'un territoire durant au moins 1200 ans, de la période gauloise à la période médiévale.

Les vestiges gaulois

Les traces les plus anciennes sont celles d'une grande maison gauloise de près de 150 m² au sol, installée dans un enclos marqué par un fossé de près de trois mètres de large. D'autres enclos satellites constitués aussi de fossés rayonnent autour de l'habitation. Ils sont liés à

des activités agricoles et métallurgiques attestées par des résidus de forge. Ces enclos occupent une surface d'environ 4 ha.

Dans un deuxième temps, les enclos sont entièrement comblés et recreusés. C'est une refonte complète mais reprenant quasi à l'identique les répartitions des activités d'habitat et d'exploitation. Une grande fosse de 19 m de long pour 6 m de large et 3 m de profondeur est creusée et un chenet en fer à tête de taureau y est déposé, entier.

La taille de l'enclos et celle des bâtiments, l'organisation interne de l'espace et le chenet découvert reflètent une aisance certaine.

Période romaine

Au I^{er} s. ap. J.-C., l'occupation se poursuit et devient le territoire d'une villa gallo-romaine composée de cinq bâtiments construits avec des murs en pierres ou tout au moins sur semelle de pierre. Deux bâtiments correspondent à la demeure du propriétaire. Ils ont été identifiés grâce aux fragments d'enduits peints retrouvés dans les restes des murs. C'est une demeure probablement confortable sans être fastueuse. Une dizaine de tesselles de mosaïques ont été retrouvées ainsi que des décors floraux sur enduits peints, mais on n'y a identifié ni balnéaire



Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos, la Couture : chenet en fer à tête de taureau (F. Brutus, Inrap)

ni hypocauste. Deux autres bâtiments sont à vocation agricole et pourraient être des étables, des bergeries ou des granges. Des mares aux berges empierrées sont présentes à proximité des bâtiments et servent d'abreuvoir pour les bêtes. Le dernier bâtiment, construit à l'écart des autres, a un foyer en son centre, ce qui est inhabituel. Il remplace une construction sur poteaux de bois sur le sol de laquelle ont été retrouvées cinq monnaies de bronze. Il pourrait s'agir d'un lieu de culte.

Du VI^e au XII^e s.

Entre le IV^e et VI^e s., un hameau médiéval s'installe sur les ruines de la ferme gallo-romaine. Cette installation a un caractère artisanal assez marqué avec une cinquantaine de fonds de cabane rectangulaires. Les zones d'habitat sont encore mal identifiées à cette étape de l'étude.

Plus tard, certainement vers le X^e s., un vaste enclos fossoyé est creusé délimitant une surface de plus d'un hectare. Le cœur même de cette seconde occupation n'est à ce jour pas encore clairement identifié. Le territoire est ensuite délaissé progressivement, peut-être au profit du bourg de Mainvilliers qui dispose d'une église. Les dernières traces d'occupation découvertes datent du XII^e s.

Franck Verneau



Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos, la Couture : chenet en cours de sablage (M. Maqueda-Rolland, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Gallo-romain

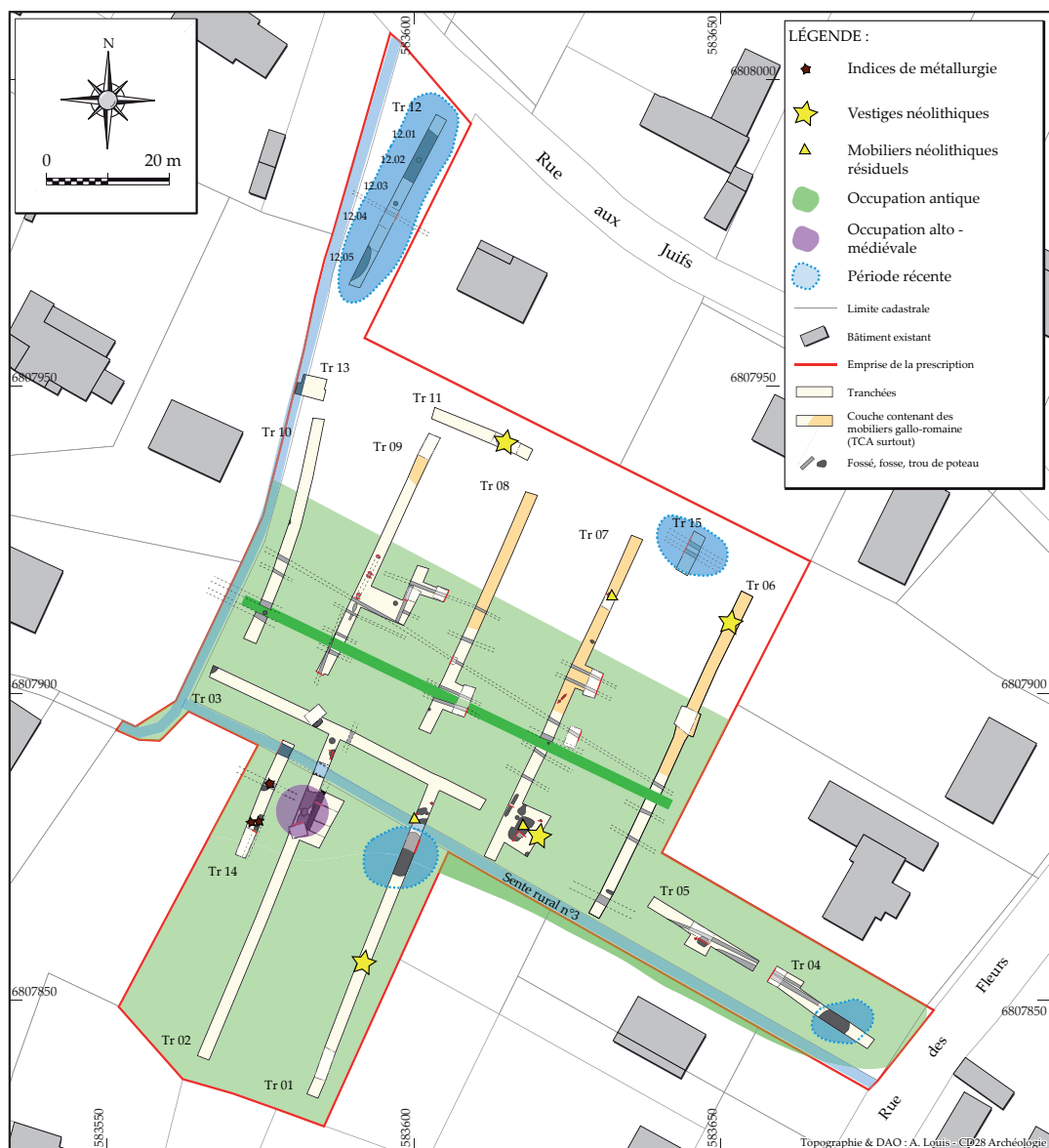
MIGNIÈRES Le Clos-de-l'Ouche

Moyen Âge

Cette opération de diagnostic s'insère dans le cadre d'un projet de lotissement situé au lieu-dit Le Clos-de-l'Ouche à Mignières (Eure-et-Loir), cadastrés ZB 107, 325, 341 et traversés par la sente rural n° 3. Elle se situe à l'amorce du versant sud de la vallée de l'Eure, qui coule 2 km plus au nord. L'opération est à quelques mètres seulement de la ligne de partage des eaux entre le bassin versant de la Loire et celui de la Seine. Le relief accuse ici une pente générale du sud vers le nord où les formations superficielles limoneuses sont épaisses de 1 à 3 m.

L'état des connaissances de l'environnement archéologique de la commune de Mignières renseigne sur toutes les périodes s'étalant du Paléolithique à nos jours. Les

découvertes les plus limitrophes sont issues de la fouille Les Vergers située à moins de 200 m au sud du diagnostic (Gibut 2012). Elles consistent en premier lieu à une occupation du Néolithique moyen I comprenant deux bâtiments et quatre aires d'activité, dont une comporte quatre fours. La fréquentation du secteur à la Protohistoire se résume à un épandage de mobilier céramique attribuables au Hallstatt final. Aucun témoignage n'est présent jusqu'à l'avènement d'un établissement rural dès la période augustéenne qui prend forme de la fin du I^{er} s. au début du II^e s., avec son cortège de bâtiments, de fossés, fosses, trous de poteau et même un four et une mare. Ensuite, jusqu'au début du III^e s., l'occupation se



Mignières (Eure-et-Loir) le Clos-de-l'Oulche : plan de synthèse des résultats du diagnostic (P. Perrichon, CD28)

densifie, s'« urbanise », avec plusieurs bâtiments comportant des caves ou des celliers. Ce phénomène, cette modification, incite l'auteur à poser l'hypothèse de la formation d'un *vicus*. Plusieurs indices établissent un incendie au milieu du III^e s. Cet évènement crée une rupture. Dès lors, s'observe jusqu'au IV^e s. une contraction de l'habitat. Au milieu du IV^e s. jusqu'au milieu du suivant, l'occupation est plus lâche dans laquelle est identifiée une activité artisanale de forge.

Les résultats du diagnostic du Clos-de-l'Ouche ont attesté une fréquentation du terrain au Néolithique moyen I par la présence de 2 anses perforées caractéristiques de la période. À cette étape, les vestiges sont peu nombreux et se composent de deux fossés, de 3 isolats et de quelques pièces lithiques en position résiduelle dans les comblements gallo-romains.

Les principaux résultats concernent la période romaine, de la période augustéenne, peu documentée, jusqu'à la fin du Haut-Empire. Les vestiges correspondent vraisemblablement à l'extension au nord de l'établissement rural gallo-romain mis en évidence sur le site des Vergers. Ici, une simple fosse témoigne d'une occupation dès

la période augustéenne. L'occupation gallo-romaine se compose au nord d'une série de fossés et d'une bande de circulation datés au plus tôt au II^e s., avec en bordure sud, sur toute sa longueur, plusieurs vestiges renvoyant à un secteur d'habitat occupé du I^{er} s. au III^e s. L'habitat semble ouvert en direction du sud et Les Vergers. Outre leurs périodes d'occupation communes, les deux terrains ont permis de mettre en évidence un incendie situé au cours du III^e s. Les découvertes des deux opérations tendent à identifier un même site correspondant à une grande propriété gallo-romaine dont la surface est de 4,5 ha à minima. La forme de cette grande propriété et l'emplacement de sa *pars urbana* restent inconnues en l'état des découvertes. Les indices renvoyant aux éléments de confort d'une *pars urbana* sont uniquement découverts en contexte de rejet au sein des deux opérations. Au lieu-dit Les Vergers, se sont des fragments d'enduits peints, des pierres dures décoratives, des briques semi-circulaires (ou demi tambour), des fragments de plinthes en marbre et des tesselles de mosaïque. Au Clos-de-l'Ouche, les seuls éléments sont des fragments de mortier de tuileau et des briques semi-circulaires. Compte-tenu du développement urbain récent à l'est des terrains, l'emplacement de la *pars urbana* se situerait plutôt vers l'ouest sous le

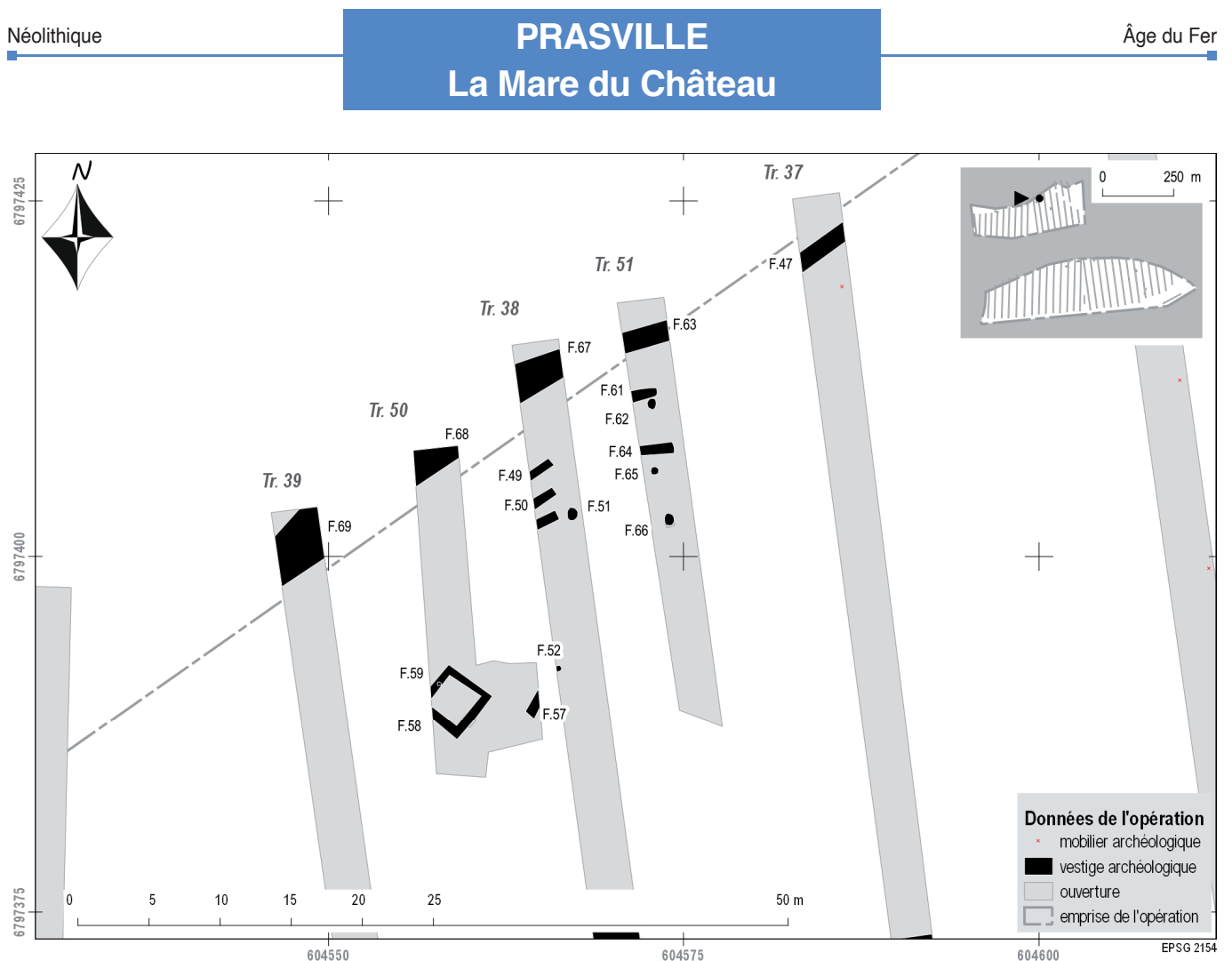
vieux Mignières et l'église paroissiale Saint-Gervais et Saint-Protas de Mignières fondée au X^e s., et la chapelle des Trois Marie, unique vestige d'un monastère fondé au XI^e s. Les découvertes ne permettent pas de confirmer l'hypothèse d'une mutation du site gallo-romain vers une agglomération secondaire ou *vicus*. Deux éléments font défauts à cette hypothèse, l'absence de délimitation de parcelle et la méconnaissance du tracé de la voie reliant Chartres à Châteaudun dans ce secteur. Une étude du réseau viaire gallo-romain offrirait un regard nouveau sur cette problématique. À ce stade, au Clos-de-l'Ouche, les indices d'une occupation au Bas-Empire sont absents.

Un four mérovingien daté de la fin du V^e s. au milieu du VI^e s. a été mis au jour. Son isolement de tout habitat contemporain interpelle. S'agit-il d'une structure liée à la récupération du site gallo-romain ? Celui-ci se trouve au bord de la sente rurale n°3 qui présente des états antérieurs non datés et suspectés être contemporain du four. Cette sente est de direction ONO/ESE. Un autre chemin perpendiculaire est de direction NEN/SOS. Il est observé au nord du diagnostic et présente également un

état antérieur en forme de chemin creux. Tous deux se dirigent vers le centre du vieux Mignières. La sente rurale n° 3 se dirige quant à elle vers l'église Saint-Gervais et Saint-Protas.

Les découvertes des opérations Les Vergers et au Clos-de-l'Ouche attestent d'une occupation s'étalant sur toute la période gallo-romaine et jusqu'à la période mérovingienne. Les formes des occupations durant cette fourchette chronologique restent à confirmer pour certaines et à définir pour d'autres. L'absence d'indice alto médiéval met en évidence un *hiatus* d'occupation à Mignières qui pourrait être comblé par le biais d'une étude archivistique. La présence d'un habitat à la période carolingienne semble néanmoins plausible du fait de la fondation de l'église de Saint-Gervais et Saint-Protas de Mignières au X^e s. Enfin, la synthèse des éléments historiques et archéologiques pourraient permettre de mettre en évidence le mécanisme d'une formation d'un bourg médiéval et d'une occupation continue dès la période gallo-romaine.

Pierre Perrichon



L'exploration, par le diagnostic archéologique, de l'emprise nommée La Mare du Château, a porté sur une surface de 15 ha, séparée en deux emprises. Cette opération fait suite à deux tranches précédentes, localisées au nord et entre les deux emprises de la prescription, qui ont mis au jour un important gisement de la période Néolithique et l'âge du Bronze, formé essentiellement par de l'architecture en terre.

Ici encore, de vastes secteurs « positifs » ont été détectés, comportant d'épaisses séquences de sédiments limoneux remaniés, formant des structures massives interprétées par endroit comme des vestiges de constructions. Plusieurs structures en creux ont été détectées et fouillées (cellier, fosses), venant compléter le panel des vestiges identifiés. Les études géoarchéologiques mises en œuvre pendant l'opération viennent confirmer, par endroits, les observations archéologiques et révèlent surtout

la complexité d'étude de ce genre de gisement, encore méconnu dans la partie nord de la France.

Par ailleurs, un intéressant ensemble funéraire laténien, comprenant inhumations, crémations et enclos fossoyé, en limite se situe nord-ouest de l'emprise.

À partir de la fin du Moyen Âge, ou à la période moderne, le site voit la mise en place d'un réseau parcellaire fossoyé, mal conservé ou partiellement présent, et surtout de trois vastes buttes de terre, constituées de remblais limoneux, probablement liées à l'exploitation de carrières ponctuelles d'extraction de matériaux. Ces buttes ont favorisé, par leur étendue et leur épaisseur, la bonne conservation des gisements archéologiques sous-jacents.

Grégoire Bailleux

Âge du Fer

PRASVILLE Le Carabin

Le diagnostic de Prasville le Carabin constitué le troisième volet des interventions archéologiques liée à l'extension de la carrière SMBP. Les deux premières tranches de cette intervention, conduites sous la direction de Marjolaine de Muylder, se sont déroulées au cours de l'année 2017. La troisième intervention a permis de vérifier dans ce secteur l'hypothétique extension de vestiges liés à l'agglomération secondaire antique du « Moulin de Pierre, la Vallée Martine » située à 150 m au nord-ouest. Seule deux fosses, distantes d'une soixantaine de mètres et attribuables à la période de transition Hallstatt final/

La Tène ancienne ont été découvertes. Le comblement de ces deux fosses a livré un mobilier céramique relativement abondant, quelques ossements animaux et un mobilier lithique rare et en position résiduelle.

Une crête de labours traversant l'emprise du sud-ouest au nord-est au niveau de la rupture de pente dominant la vallée sèche de la Conie a également été identifiée.

Laurent Fournier

Néolithique

Époque moderne

PRASVILLE Le Chemin de Teillay

Gallo-romain

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique effectué à Prasville, au lieu-dit le Chemin de Teillay, sur un projet d'extension de carrière de la SMB, se situe dans un secteur déjà très exploré par l'archéologie préventive et riche en découvertes. Les vestiges archéologiques mis au jour sont toutefois assez pauvres.

Ils appartiennent à trois grandes périodes : le Néolithique, essentiellement sa phase finale, avec des restes

céramiques identifiés au sein d'une petite structure en creux et la mise au jour de tessons isolés ; l'Antiquité avec un réseau parcellaire fossoyé ; la période moderne ou contemporaine avec une carrière ponctuelle et une butte de remblais limoneux qui pourrait lui être associée.

Grégoire Bailleux

SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR

Meuves

Le site néolithique de Meuves à Saint-Maur-sur-le-Loir (Eure-et-Loir) est implanté en rive gauche du Loir, sur les basses terrasses de la vallée. Il occupe l'intérieur d'un petit méandre de 4,5 ha, situé à l'entame d'une boucle resserrée de la rivière. Il a été découvert en 2008 dans le cadre d'une prospection aérienne, puis a fait l'objet d'une prospection géophysique en 2013. Ces différentes opérations ont permis d'identifier un ensemble architectural exceptionnel regroupant 6 bâtiments circulaires à partition interne caractéristiques des phases moyennes du Néolithique, ainsi que plusieurs aménagements annexes pouvant laisser supposer une structuration complexe de l'occupation.

L'intervention de 2018 avait pour objectif principal d'évaluer l'état de conservation des vestiges et d'établir un cadre chronologique à cette occupation. Elle a porté sur deux bâtiments (UA2 et UA4) partiellement décapés et sondés. Un troisième (UA1) n'a été que brièvement reconnu. Bien que limités, ces sondages ont confirmé la bonne préservation des vestiges. Ils ont également permis de mettre en évidence des modes de construction complexes, différents d'un bâtiment à l'autre et inédits dans le cas du plus grand avec la mise en évidence d'une couronne de trous de poteau venant ceinturer la tranchée de fondation périphérique. Avec un diamètre compris entre 17 m et 19 m (en considérant la couronne extérieure), l'UA2 fait partie des plus grands exemplaires connus. Une datation absolue réalisée sur charbon de bois permet de le dater entre 4316 et 4042 cal. BC (2 sigmas) soit une fourchette chronologique correspondant localement au Chasséen ancien et au début du Chasséen classique. L'UA4 mesure pour sa part 9,50 m de diamètre (mesure prise au centre de la tranchée) et se classe parmi les petits bâtiments. Faute de mobilier et d'échantillons organiques, ce bâtiment n'a pas pu faire l'objet d'une attribution chrono-culturelle. Néanmoins, en s'appuyant sur des comparaisons morphométriques,



Saint-Maur-sur-le-Loir (Eure-et-Loir) Meuves : emprise de l'intervention, plan des bâtiments UA1, UA2 et UA4 (Gabriel Chamaux, CD24)

notamment sa proximité avec le bâtiment circulaire bien calé chronologiquement de Nogent-le-Roi (28), une attribution au Néolithique moyen I pourrait prudemment être avancée.

En conclusion, cette intervention apporte de nouvelles données pour l'étude de l'architecture circulaire du Néolithique moyen et confirme le caractère exceptionnel de ce site.

Gabriel Chamaux

SAINVILLE

Pointe à Godeau 1 et 2

Ces deux opérations de diagnostics, portant sur des parcelles attenantes, concernent le projet d'aménagement d'un parc de stockage de véhicules dans la ZA du Godeau au lieu-dit Pointe à Godeau à Sainville (Eure-et-Loir). L'emprise globale de deux prescriptions a porté sur une surface de 110 884 m². Ces terrains se situent sur le versant sud-ouest d'une petite vallée actuellement sèche qui apparaît dans la continuité de l'actuelle vallée de l'Aunay, localisée au nord-ouest du secteur considéré.

Les observations géomorphologiques réalisées ont permis de documenter les formations superficielles et géologiques, et de mettre en évidence la grande complexité des dépôts qui structurent le versant de ce vallon sec.

Le substrat, composé essentiellement par les calcaires de Beauce, est recouvert par des colluvions issues de la remobilisation de loess quaternaires. Les phénomènes d'érosion/colluvionnement affectant ce versant sont toujours à l'œuvre aujourd'hui, comme l'atteste notamment les colluvions « récentes » présentes sur une partie des terrains prospectés et qui peuvent être antérieures ou postérieures aux vestiges archéologiques rencontrés et aux anomalies naturelles identifiées.

Quelques rares indices de fréquentation de ce secteur, s'échelonnant entre le Néolithique et les époques moderne et/ou contemporaine, ont pu être reconnus au cours de cette opération. Ils témoignent essentiellement

de la présence d'occupations humaines périphériques à l'espace diagnostiqué.

La majorité des anomalies rencontrées, sur l'ensemble de ces deux parcelles, correspond à des perturbations végétales, de type chablis/arrachement d'arbre, dont les déracinements sont au moins partiellement diachroniques. Leur abondance, au-delà de détruire les éventuelles traces d'occupations anthropiques, soulève la question de la présence d'une ancienne zone boisée au niveau du versant, comme cela s'observe encore actuellement en aval de cette petite vallée sèche. Les données historiques consultées indiquent que depuis le début du XIX^e s. au moins (1812), les terrains diagnostiqués sont destinés à la culture. De plus, si une zone boisée a existé, elle serait antérieure à la seconde moitié du XVIII^e s. Aucun autre élément ne permet cependant d'étayer ou réfuter cette hypothèse.

La fréquentation de ce secteur au cours du Néolithique est avérée par la présence de deux isolats qui correspondent à un tesson de céramique et à un talon de hache polie en silex. Une fosse caractérisée par son profil en U ou V pourrait également témoigner d'une fréquentation du lieu au cours du Néolithique et ou de la Protohistoire.

Les périodes médiévale et/ou moderne sont quant à elles documentées par une boucle vestimentaire (chaussure ?) à double fenêtre en forme de huit, réalisée en alliage cuivreux et potentiellement rattachable à cette fourchette

chronologique. Cet objet, issu d'un contexte douteux, provient du comblement d'une anomalie qui pourrait correspondre à un fond de fosse, une perturbation naturelle ou encore à une variabilité du substrat. Cet artefact témoigne cependant de la fréquentation de ce secteur au cours des périodes médiévale et/ou moderne.

Les époques moderne et/ou contemporaine sont quant à elles représentées par un fossé de parcellaire présent sur le cadastre de 1812, dit napoléonien, ainsi que par une petite fosse ayant servi de dépotoir.

Les autres faits identifiés, correspondant à trois fossés et à trois fosses, n'ont quant à eux pas pu être rattachés à une période chronologique. En dépit de l'absence d'éléments permettant de proposer une datation de ces faits, leur position stratigraphique par rapport aux colluvions « récentes », identifiées sous l'horizon labouré, apportent quelques informations sur leur stratigraphie relative. En effet, les trois fossés, absents du cadastre de 1812 et donc probablement antérieurs à ce dernier, sont également antérieurs aux colluvions « récentes ». Par contre, les trois autres faits correspondant à deux grandes fosses et à un potentiel « puits » probablement en lien avec de l'extraction de matières premières (argile calcaire, marne, argile limoneuse), sont quant à eux postérieurs aux colluvions « récentes » et probablement relativement récents.

Marie-Angelique Rodot

Néolithique

TERMINIERS Chemin de Barate

Ce diagnostic au lieu-dit Chemin de Barate à Terminiers (Eure-et-Loir) a été réalisé sur le terrain durant sept jours à partir du 17 octobre 2018. Les résultats de la recherche archéologique sont importants puisqu'ils livrent une occupation des parcelles probablement dès la Préhistoire jusqu'à l'époque actuelle. Ces découvertes sont relativement modestes pour toutes les périodes, hormis pour la

Protohistoire où une occupation avec un bâtiment a été reconnue. Tous ces vestiges complètent nos connaissances sur ce territoire où les découvertes sont nombreuses depuis le XIX^e s. et où la recherche est active ces dernières années (notamment grâce aux prospections).

François Capron

